

**AVENANT N° 04**  
**AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE N° S51 CS 23060003**  
**ENREGISTRÉ SOUS LE N° S51 CS 24020005**

RÉFÉRENCE CHANTIER : VINCI ILOT ST GERMAIN PARIS (E01C1984)  
 ENTREPRISE PRINCIPALE : GCC- AGENCE IDF 1  
 SOUS-TRAITANT : ADS DEMANTELEMENT ET ASSAINISSEMENT  
 PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES : Démolitions

### ARTICLE 1. OBJET

Le Sous-traitant prend en compte les modifications suivantes :

Désignation	Unité	Qté	Prix U HT	Prix Total HT
Moins-value : incidence démolition sans BRH de la dalle du BUNKER	ens	1	-600 000,00 €	-600 000,00 €
Évacuation des boues de forages du lot injection	ens	1	57 237,21 €	57 237,21 €
Démolition parapluie acoustique du cloître compris évacuation	ens	1	40 000,00 €	40 000,00 €
Curage bacula, plâtre et lattis sous charpente	ens	1	31 280,16 €	31 280,16 €
Pelle en régie pour pose des butons	ens	1	6 210,00 €	6 210,00 €
Démolitions supplémentaires phasées pour pose des butons	ens	1	14 649,24 €	14 649,24 €
<b>TOTAL AVENANT HT</b>				<b>-450 623,39 €</b>

Les prestations susvisées sont convenues à prix global et forfaitaire, non actualisable et non révisable sauf stipulations contraires figurant au Contrat de sous-traitance.

### ARTICLE 2. RÉCAPITULATIF FINANCIER

MONTANT INITIAL HT CONTRAT ST N°S51 CS 23060003	379 094,60 €
MONTANT HT AVENANT N°01	597 032,60 €
MONTANT HT AVENANT N°02	352 134,95 €
MONTANT HT AVENANT N°03	3 931 428,84 €
MONTANT HT AVENANT N°04	-450 623,39 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>4 809 067,60 €</b>

### ARTICLE 3. CONDITIONS D'EXÉCUTION

#### 3.1 Délais

Sans incidence de délai.

#### 3.2 Autres dispositions

Sans objet.

## ARTICLE 4. RENONCIATION

Le Sous-traitant renonce à toute action, réclamation ou recours de quelque nature que ce soit pour des faits antérieurs à la date de signature du présent Avenant.

## ARTICLE 5. PORTÉE DE L'AVENANT

Le présent Avenant (en ce compris ses Annexes éventuelles) constitue l'accord plein et entier des parties signataires.

Les dispositions initiales du contrat de sous-traitance (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent Avenant, lesquelles prévalent.

## Liste des Annexes

- Annexe n°01 : DPGF v5 ADS
- Annexe n°02 : Devis 23-084 - Curage bacula, plâtre et lattis sous charpente V4
- Annexe n°03 : Devis 23-090 - Dépose isolation acoustique V3
- Annexe n°04 : Devis 23-111 - transport traitement boue de forage
- Annexe n°05 : Devis 23-122 – Régie pelle 23T et chauffeur
- Annexe n°06 : Devis 24-006 – Démolition pour butonnage cloître

*Document signé électroniquement par les Parties*

Pour l'Entreprise principale  
(Signature et Cachet)

Pour le Sous-traitant  
(Signature et Cachet)

*Stéphane CHARBONNIER*

✓ Certified by  yousign

*Frédéric LUCAS*

✓ Certified by  yousign